



- DOSSIER D'INVITATION -

**NATIONAL BMX
(20 et 24 pouces)
1^{ème} manche**

ZONE SUD OUEST

Saison 2013

**La Fédération Française de Cyclisme
Le BMX Club Saintais
La Ville de Saintes
L'ensemble de ses partenaires**

Sont heureux de vous accueillir

A Saintes (Poitou-Charentes)

Les 20 et 21 Avril 2013



NATIONAL

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
de CYCLISME



BMX

1ère manche
sud-ouest

Entrée
gratuite

SAINTES

20 et 21 Avril 2013



Euro Menuiseries
Saintes 05.46.93.33.44



ACCUEIL / CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Un point d'accueil sera à votre disposition à l'entrée du terrain.

Il permettra :

- de recevoir les coureurs ou leurs responsables afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- la confirmation des inscriptions, la remise des pastilles d'essais, l'attribution des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises aux **pilotes que sur présentation de leur licence de l'année 2013 (droits d'engagements réglés)**.

Horaires d'ouverture :

- Vendredi :18h – 22h
- Samedi :9h-11h30/18h00-20h30
- Dimanche :7h-9h30

En dehors de ces horaires toute information sera à demander à la caisse N°1

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être adressées par club, à votre correspondant régional, suivant le fichier informatique joint et accompagnées du règlement, libellé à l'ordre du **Bmx club saintais** ,

Avant le mercredi 10 avril 2013.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

MONTANT DES INSCRIPTIONS

- **21** Euros par pilote 20" ou 24"
- **28** Euros par pilote si deux épreuves (20" et 24")

LES CATÉGORIES

8ans et moins Fille /8ans et moins Garçon
Pupille Fille /Pupille
Benjamin Fille /Benjamin
Minime Fille/ Minime
Cadet Fille/ Cadet
Femmes 17 ans et plus
Junior
Homme : 19/24 ans
Homme : 25/29 ans
Homme : 30 ans et plus
Minime Cruiser
Cadet Cruiser
Femme 17 ans et + Cruiser
Homme 17/24 ans Cruiser
Homme 25/29 ans Cruiser
Homme 30/39 ans Cruiser
Homme 40 ans et + Cruiser

Les Filles minimales et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.

RÉCOMPENSES

Les coupes et prix seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités F.F.C.

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4^{ème} à 8^{ème}) hors cérémonie protocolaire.

Récompenses uniquement aux 3 premiers pour les catégories Cruiser

PROGRAMME PREVISIONNEL *

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

Définition des blocs

BLOC 1	Cruiser Minime Cruiser Cadet Cruiser Femmes 17 ans et + Cruiser Homme 17-24 Cruiser Homme 25-29 Cruiser Homme 30-39 Cruiser Homme 40 et +
BLOC 2	8 ans et moins Garçons et filles Pupille Garçons et filles Benjamin Garçons et filles
BLOC 3	Minime Garçons et filles Cadet Garçons et filles
BLOC 4	Juniors Femme : 17 ans et plus Homme : 19 - 24 Homme : 25 - 29 Homme : 30 et plus

Vendredi

Accueil des pilotes, des responsables de team, club ou comité jusqu'à 22 h.
Piste fermée vendredi toute la journée

Samedi

Accueil des pilotes, des responsables de team, club ou comité à partir de 9h.
Piste fermée samedi matin.

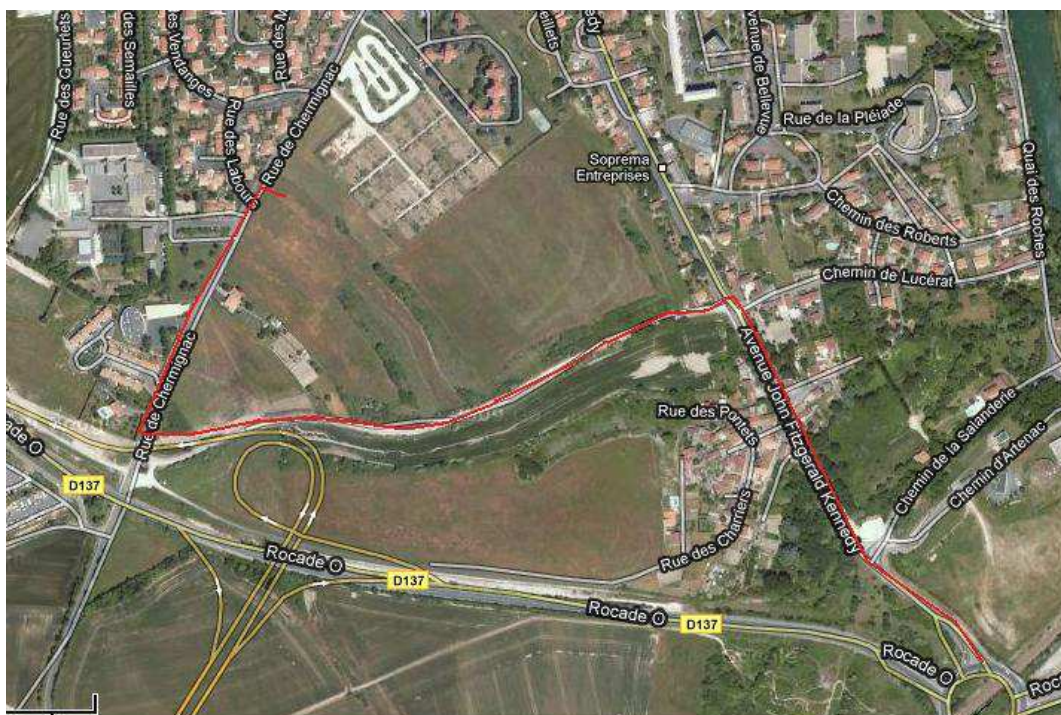
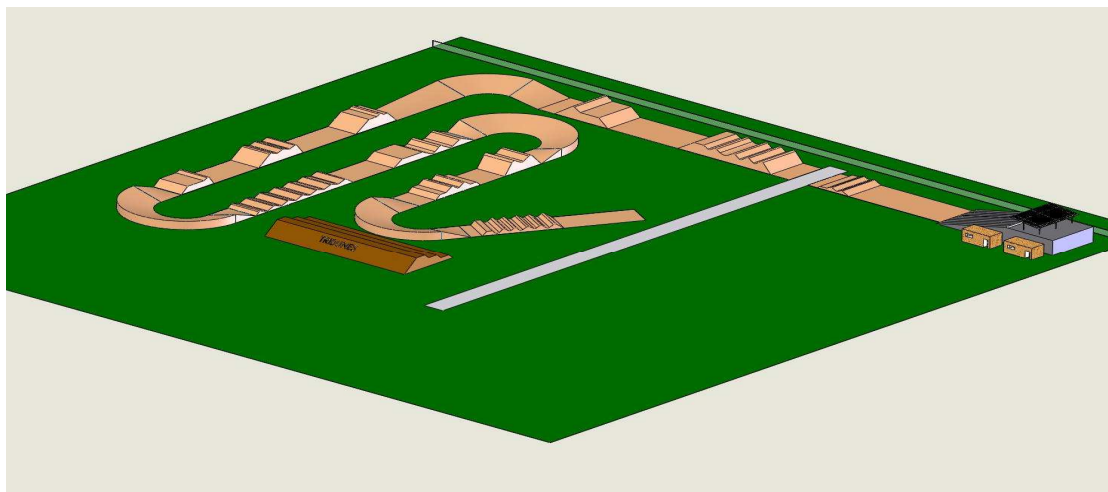
Samedi - 12h30
Essais BLOC 2
Essais BLOC 1
Cérémonie d'ouverture
Début des compétitions BLOCS 1 et 2
Remise des récompenses des BLOCS 1 et 2
Essais blocs 3 et 4

Dimanche

Dimanche matin (10h)	Dimanche après-midi
Essais BLOC 3	Suite des compétitions BLOCS 3 et 4
Essais BLOC 4	Finales BLOCS 3 et 4
Début des compétitions BLOCS 3 et 4	Remise prix BLOCS 3 et 4

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS à la piste de BMX route de Chermignac 17100 Saintes (à côté de la gendarmerie)



— Itinéraire d'accès à la piste à partir du rond point de Diconche (route de Pons).

rond point de diconche

La piste est situé rue de Chermignac 17100 Saintes (à côté de la gendarmerie)

Point GPS : 45.730831 ; - 0.648751

Sortie autoroute n°35 ; puis prendre à droite direction Pons, Angoulême ; une fois sur la rocade, continuer tout droit jusqu'au rond point de Diconche (1^{er} rond point), prendre la 4^{ème} sortie direction centre ville et à partir de là il y aura un fléchage pour accéder à la piste.

Des fléchages seront mis en place aux entrées principales de la ville.

ESPACE TENTES

Pour ne pas gêner la visibilité, toute installation de tente ou barnum au bord de la piste sera interdite.

Des emplacements comités, clubs et teams sont prévus le long des pré-grilles.

Le tarif de l'emplacement pour une tente est de 50€ pour les teams. Gratuit pour les comités Régionaux et les clubs (Une seule tente par emplacement) Merci de respecter les consignes des bénévoles.

Pour la réservation, veuillez compléter le document joint (en annexe 1 au plus tard le Vendredi 12 Avril 2013) et l'envoyer avec votre règlement à l'adresse suivante :

Mme Manuela Martineau
57 rue du Plantis de la cure
17810 Pessines

oliman17@orange.fr

ESPACE REPRESENTANT REGIONAUX ET EDUCATEURS

Un espace représentants régionaux et éducateurs, sera mis en place à proximité de la butte de départ et des pré grilles.

L'accès à cet espace se fera sur présentation d'un badge, à réserver au préalable à l'aide de la fiche en annexe 2.

VILLAGE MARCHAND

Un village exposant et marchand de cycles se situera dans une zone à proximité immédiate de la piste.

SECURITE

La surveillance sera assurée par ACS le vendredi et samedi de 22h à 7h du matin

Un parc pilotes sera mis en place et aucun vélo ne sera accepté aux abords de la piste.

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking, la piste ou le camping.

RESTAURATION

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire à partir du Samedi matin, avec Bar, sandwiches, frites, saucisses, merguez, steak haché, pâtes bolognaise, gâteaux, etc...

Des petits déjeuners pourront être pris le Samedi et Dimanche matin.

Samedi soir : moules frites sur réservation (8€ la part) :

Pour la réservation, veuillez compléter le document joint (en annexe 3 au plus tard le Vendredi 12 Avril 2013) et l'envoyer avec votre règlement à l'adresse suivante :

Mme Manuela Martineau
57 rue du Plantis de la cure
17810 Pessines

oliman17@orange.fr

(Attention quantité limitée)

SECOURS

Les secours seront assurés par l'ADPC 17 et un médecin.

Les évacuations sanitaires, à la charge des pilotes, seront assurées par les ambulances Etoiles vers le Centre Hospitalier de Saintes (3 à 5 minutes).

Les pompiers sont situés à 2 à 3 mn.

STATIONNEMENT

Des parkings pour les voitures officiels, pilotes et publics seront à votre disposition à proximité de la piste.

Les camping cars seront interdits sur les parkings réservés aux voitures et devront se diriger vers le camping.

La commune de Saintes, par arrêté municipal interdit formellement les campements sauvages.

AIRE POUR CAMPING CARS

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les campings cars et éventuellement des tentes et caravanes. Il comportera à proximité de la piste un bloc sanitaire avec douches, WC et des points d'eau. Pas d'électricité. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux, des containers seront mis à disposition pour les ordures.

Une participation aux frais est fixée à 15€ pour le weekend.

Pour la réservation, veuillez compléter le document joint (en annexe 4 au plus tard le Vendredi 12 Avril 2013) et l'envoyer avec votre règlement à l'adresse suivante :

Mme Manuela Martineau
57 rue du Plantis de la cure
17810 Pessines

oliman17@orange.fr

ATTENTION :

- ***Pour l'évacuation des eaux usées, merci de se rendre à la borne pour camping car situé route de Courbiac 17100 Saintes (à côté du camping municipal)***
- ***Pas de barbecue autorisé à l'intérieur du site et du camping.***
- ***Aucune tonnelle et table ne seront tolérées le long de la piste.***
- ***Aucun vélo ne sera toléré sur le périmètre public (un parc vélo surveillé sera à la disposition des pilotes au niveau des prés grille).***

PARTENAIRES

- Restaurant « le cargo », spécialité fruits de mer. 4 rue de Voiville 17100 Saintes ; tel : 0546920818. Situé à 8 mn soit 2.5 km.
- Intermarché, cours Hector Berlioz 17100 Saintes (05.46.93.05.35)
Rayon boucherie/charcuterie, rayon poissonnerie, boulangerie (uniquement le samedi).

Ci-dessous la liste de nos partenaires hôtel .Vous trouverez les liens directs sur le site du club : <http://www.bmx-saintes.com>

HEBERGEMENT

Liste des Hôtels

NOM	Distance piste	Détails	Restauration
HOTEL Balladins 9 , rue de la Côte de Beauté 17100 Saintes Tel : 0546971019 Fax : 0546972529	9 mn Accès rapide (3.5 km)	Chbre de 1 à 4 pers Petit déjeuner : buffet à volonté Gratuit : parking, wifi, canal + .	À côté oui
Ibis 1 rue de la Côte de beauté 17100 Saintes Tel : 0546743634 Ho750@accor.com	9 mn Accès rapide (3.5 km)	71 chambres, Parking, wifi	Oui
Auberge de jeunesse 2, place Geoffroy martel 17100 Saintes Tel : 0546921492 saintes@fuaj.org	8 mn		En centre ville
Chambre d'hôte Mme Bleyne 7 rue de l'évêché 17100 saintes Tel : 0607808534 Francoise.bleynie@sfr.fr	7 mn (2 km)	2 chambres familiales Garage à vélo	Oui
Camping l'île aux loisirs Ile de la grenouillette 17350 Le Mung Tel : 0546903511 contact@ileauxloisirs.com	3 mn	Environnement calme, Petit déjeuner sportif sur demande. Garage à vélo	Oui
Hôtel de l'Avenue 114 avenue Gambetta 17100 Saintes Tel : 0546740591	10 mn (3.5 km)	Chambres familiales Parking privé fermé Gratuit : wifi, canal +	oui

NATIONAL BMX 20 ET 21 AVRIL 2013
A SAINTES

Bulletin de réservation pour emplacement Comité / Club /Team

Nom du comité :

Nom du club :

Nom du team :

Nom et Prénom du responsable :

Dimension de la tente :

Nombre d'emplacement : -----* 50€ =
(*Gratuit pour les Comités Régionaux et les Clubs*)

(1 seule tente par emplacement sera acceptée)

Coupon à imprimer et à transmettre accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de BMX Club Saintais à

Mme Manuela Martineau
57 rue du plantis de la cure
17810 Pessines

Tel : 05.46.91.35.35
06.29.07.86.27

Mail : oliman17@orange.fr

Avant le vendredi 12 juin 2013

NATIONAL BMX 20 ET 21 AVRIL 2013
A SAINTES

Bulletin de réservation pour badge
Représentants régionaux et Educateurs

Nom du comité :

Nom de son représentant de région :

Nom du club :

Nom de l'éducateur :

Coupon à imprimer et à transmettre

Mme Manuela Martineau
57 rue du plantis de la cure
17810 Pessines

Tel : 05.46.91.35.35
06.29.07.86.27

Mail : oliman17@orange.fr

Avant le vendredi 12 juin 2013

NATIONAL BMX 20 ET 21 AVRIL 2013
A SAINTES

Bulletin de réservation du Samedi soir
« Moules – frites »
Horaires repas de 19 h 30 à 22 h 00

Nom :

Prénom :

Nombre de moules – frites : * 8 € =

Nombre de pâtes bolognaises : * 5 € =

Total : _____ Euros

Coupon à imprimer et à transmettre accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de BMX Club Saintais à

Mme Manuela Martineau
57 rue du plantis de la cure
17810 Pessines

Tel : 05.46.91.35.35
06.29.07.86.27

Mail : oliman17@orange.fr

(Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement)

NATIONAL BMX 20 ET 21 AVRIL 2013
A SAINTES

Bulletin de réservation du CAMPING

Date de réception de la réservation :

N° ordre :

Nom :	Prénom :		
Tel fixe :	Tel portable :	Mail :	
Club :	Comité :		
Jour et Heure d'arrivée prévue :			
1 Tente + 1 véhicule <input type="checkbox"/>	1 Caravane + 1 véhicule <input type="checkbox"/>	1 camping car <input type="checkbox"/>	
N°immatriculation du véhicule :	Signature		

Ci-joint un chèque de ----- * 15€ = -----
en règlement de ---- emplacements

Coupon à imprimer et à transmettre accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de BMX Club Saintais à :

Mr. Manuela MARTINEAU
57 Rue du plantis de la cure
17810 Pessines

05.46.91.35.35
06.29.07.86.27

oliman17@orange.fr

Avant le vendredi 12 avril 2013

Un accusé de réception vous sera envoyé par mail.

Les personnes qui souhaitent être placées ensemble doivent impérativement expédier leurs fiches de réservation dans le même envoi.